

L'utilisation des aides sociales aura-t-elle un impact sur mon statut d'immigrant ?



Le 19 novembre, le gouvernement fédéral a proposé des modifications à la règle relative à la « charge publique ».

En vertu de la loi actuelle, une **charge publique** désigne une personne qui dépend d'une aide financière ou qui réside dans un établissement de soins de longue durée couvert par Medicaid. Les agents d'immigration peuvent refuser certaines demandes de carte verte ou de visa s'ils estiment qu'un demandeur pourrait dépendre principalement des aides publiques, actuellement ou à l'avenir.

Les modifications proposées rendent plus difficile l'obtention d'une carte verte ou de certains autres statuts d'immigration. **Les modifications proposées ne sont pas encore en vigueur.**

Ces modifications pourraient-elles m'affecter ?

Même si les règles proposées entrent en vigueur, elles ne s'appliqueront pas à tous les immigrants.

Il y aura plusieurs exceptions. Pour obtenir les dernières informations sur la règle relative à la charge publique, consultez le site nyc.gov/publiccharge.

Les règles proposées ne modifieraient pas votre accès aux aides publiques, aux soins de santé ou à d'autres services municipaux si vous y avez droit ou si vous en bénéficiez déjà.

Que dois-je faire maintenant ?

La date d'entrée en vigueur de ces nouvelles règles n'est pas encore connue, mais elle pourrait être imminente.

N'oubliez pas que la ville de New York offre de nombreux services sociaux et de santé gratuits ou à faible coût à ses résidents. Vous pouvez accéder à ces services municipaux, quels que soient votre statut d'immigration, votre capacité à payer, votre situation professionnelle ou votre niveau d'anglais.

Les résidents de New York peuvent obtenir une assistance juridique gratuite en appelant la **ligne d'assistance juridique en matière d'immigration du MOIA :**



1-800-354-0365

Gratuit, confidentiel et dans votre langue.

Pour connaître les heures d'ouverture, veuillez consulter le site nyc.gov/immigrants.

Will Using Public Benefits Affect My Immigration Status?



On November 19th, the federal government proposed changes to the “public charge” rule.

Under current law, a **public charge** is someone who relies on cash assistance or is in a long-term care facility covered by Medicaid. Immigration officials may deny some green card or visa applications if they believe an applicant may primarily depend on public benefits now or in the future.

The proposed changes make it harder for someone to get a green card or certain other immigration statuses. **The proposed changes are not currently in effect.**

Could this change affect me?

Even if the proposed rules go into effect, they will not apply to all immigrants.

There will be several exceptions. For the latest information about the public charge rule, go to nyc.gov/publiccharge.

The proposed rules would not change your ability to access public benefits, health care, or other City services if you are eligible for them or already receiving them.

What should I do now?

It is unclear when these new rules will go into effect, though it could be soon.

Remember, NYC provides many no- and low-cost health care and social services to NYC residents. You can access these City services regardless of your immigration status, ability to pay, employment status, or ability to speak English.

NYC residents with questions can get free legal help by calling the
MOIA Immigration Legal Support Hotline:



1-800-354-0365

Free, confidential, and in your language. For hours of operation, visit nyc.gov/immigrants.